



**PROCES VERBAL
N° 45/CNCMP/2019
DU 11/09**

Le mercredi 11 septembre 2019 à 13 h Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ciré Amadou.

Etaient présents:

- Mohamedou Cherif Balle, membre du CP
- Ahmed Salem Abdellahi, membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, membre du CP
- Jemal Mahfoudh, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP
- Mohamed Saber, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

1°/- **Examen** des projets de marchés par entente directe relatifs à la fourniture de riz mauritanien pour complément du Programme EMEL 2019 et DGR 2019 Ref.; lettre n°94 du 09/09/2019 de la CDMP/CSA recue le 10/09/2019

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve lesdits projets de marchés comme suit :
Pour le complément de la DGR 2019

- *EL Wafa pour un montant de 2 515 320 MRU HTVA avec un délai de livraison immédiat et se termine dans 15 jours.*
- *TEDAMOUN 1 pour un montant de 2 515 320 MRU HTVA avec un délai de livraison immédiat et se termine dans les 15 jours*
- *Complexe Agricole de Mauritanie SA pour un montant de 2 515 320 MRU HTVA avec un délai de livraison immédiat et se termine dans les 15 jours.*
- *Groupement El Kairat pour un montant de 2 515 320 MRU HTVA avec un délai de livraison immédiat et se termine dans les 15 jours.*
- *El Beder Nejah pour un montant de 7 644 600 MRU HTVA avec un délai de livraison immédiat et se termine dans les 30 jours.*
- *SMDDR SARL pour un montant de 3 625 020 MRU HTVA avec un délai de livraison immédiat et se termine dans les 15 jours.*
- *UPRM pour un montant de 8 877 600 MRU HTVA avec un délai de livraison immédiat et se termine dans les 5 jours.*

Pour le complément d'EMEL 2019

- *GIE ERRABEH pour un montant de 10 110 600 MRU HTVA avec un délai de livraison immédiat et se termine dans les 30 jours.*
- *ENNEZAHHA pour un montant de 7 644 600 MRU HTVA avec un délai de livraison immédiat et se termine dans les 30 jours.*
- *GIE MSA pour un montant de 4 932 000 MRU HTVA avec un délai de livraison immédiat et se termine dans les 20 jours.*
- *Groupement ERABIE pour un montant de 5 203 260 MRU HTVA avec un délai de livraison immédiat et se termine dans les 20 jours.*
- *SMDDR SARL pour un montant de 9 592 740 MRU HTVA avec un délai de livraison immédiat et se termine dans les 30 jours.*
- *ENNEJAH 2 pour un montant de 1 775 520 MRU HTVA avec un délai de livraison immédiat et se termine dans les 15 jours.*
- *TEDAMOUN pour un montant de 2 515 320 MRU HTVA avec un délai de livraison immédiat et se termine dans les 15 jours.*
- *ENNEJAH 1 pour un montant de 2 515 320 MRU HTVA avec un délai de livraison immédiat et se termine dans les 15 jours.*
- *SALAMA pour un montant de 2 515 320 MRU HTVA avec un délai de livraison immédiat et se termine dans les 15 jours.*
- *Complexe Agricole de Mauritanie SA pour un montant de 2 515 320 MRU HTVA avec un délai de livraison immédiat et se termine dans les 15 jours*

Pour le deuxième usinier retardateur de la deuxième tranche de 10 550 t de riz:

- *Groupement ERABIE pour un montant de 15 871 176 MRU HTVA avec un délai de livraison immédiat et se termine dans les 15 jours.*